

Le 18 février 2022, la séance du séminaire « Sciences sociales et alimentation » était une séance croisée avec l'axe « Travail » du centre Maurice Halbwachs et concentrait ses réflexions sur la prescription alimentaire comme enjeu au carrefour des sciences sociales et des sciences sociales de l'alimentation. A cette occasion sont intervenus Thomas Depecker, sociologue et chargé de recherche à l'INRAE du centre Maurice Halbwachs et Mariette Moulin, étudiante en master de Sciences sociales parcours Pratiques de l'interdisciplinarité dans les sciences sociales à l'EHESS sous la direction de Thomas Depecker.

L'émergence de la prescription alimentaire

« Les diététiciennes et la réformes des conduites après la seconde guerre mondiale », intervention de Thomas Depecker

L'intervention de Thomas Depecker a amorcé la séance par une réflexion sur les conditions dans lesquelles a émergé la pratique de la prescription alimentaire à travers la présentation du chapitre « Réforme des conduites et formations de diététique après la Seconde Guerre Mondiale » dans l'ouvrage collectif *Quand les cantines se mettent à table... Commensalité et identité sociale*. Le chapitre se penche sur les débats concernant la définition de la profession de diététicienne, une nouvelle profession après la Seconde Guerre Mondiale. A partir d'un positionnement théorique dans la lignée de Foucault et de Weber sur le rapport entre la bureaucratisation des institutions et les conduites de vie de la population générale, Thomas Depecker défend que l'alimentation et sa planification, plus précisément le rationnement, sont un catalyseur d'enjeux sociaux importants. Si l'étude de la quantification de l'alimentation au XIX^e siècle sont surtout des travaux relevant du domaine des sciences nutritionnelles concernant la mesure du besoin alimentaire, l'étude des techniques de rationnement dans l'histoire de l'alimentation collective des armées, prisons, hôpitaux et usines dévoilent des enjeux dont la portée va au-delà du cadre des débats internes sur la bonne gestion d'une institution et touche les problématiques de la rationalisation des collectivités : ces techniques de rationnement du collectif peuvent être et sont transférées vers la société générale. Comment le rationnement, fruit de l'organisation d'une institution, doit-il être employé dans la réforme des conduites d'une population générale ? Telle est la question qui a orienté la réflexion pendant la première partie de la séance.

Lorsqu'apparaissent les premières formations diététiques dans des centres de bromatologie pendant l'entre-deux-guerres, les préoccupations relèvent principalement du domaine des sciences nutritionnelles et des sciences des aliments, et s'inscrivent progressivement dans des intérêts de réforme de pratique alimentaire avec une visée prescriptrice. Une institution, la Société Scientifique d'Hygiène Alimentaire (SSHA), appuie ces enjeux en y apportant un soutien d'enseignement technique. Les individus qui participent à la naissance de la prescription alimentaire sont avant tout des professionnels dont le métier tourne autour de l'encadrement de l'alimentation ou des conduites de vie. Le travail de Thomas Depecker recense ainsi des femmes, des étudiantes et des secrétaires, ainsi que des infirmières, des monitrices ou des professeurs d'enseignement dans plus de la moitié des auditeurs en mai 1940. Lorsque la SSHA ouvre ses premières écoles de formation initiale de diététique (par opposition à la spécialisation de divers professionnels) dans les années 50, le public visé inclut une double idée de collectivité : à la fois celle des bien-portants, et des

malades. Ainsi, un concours qui permet d'accéder à la formation pour obtenir un brevet de technicien de diététique établit son programme à la fois sur l'étude de l'alimentation normale (en première année) et sur l'alimentation du malade (en deuxième année).

L'introduction de la profession de diététicienne, dès son émergence, dans un système hospitalier, appelle à s'interroger sur la place qui lui est accordée dans un champ aussi complexe. En 1950, les travaux de Jean Trémolières, en collaboration avec Thérèse Dupont, diététicienne diplômée de l'université de Columbia, placent le rôle de la diététicienne aux côtés de celui de l'économiste. *Le Guide de la diététique hospitalière* est publié comme une annexe à des *Mémentos* destinés à la préparation des concours de l'économat. La rationalisation des besoins physiologiques est ainsi perçue comme un travail du même ordre que celui de l'économiste. Thomas Depecker classe le travail lié à la rationalisation de l'alimentation dans le milieu hospitalier selon trois domaines : d'abord, veiller au respect des règles nutritionnelles en fonction des prescriptions médicales et des cas particuliers des patients ; ensuite, étudier les mesures des prises alimentaires et des fonctions physiologiques ; enfin, évaluer l'éducation des patients à travers des enquêtes à propos des transformations de leurs habitudes alimentaires après leur hospitalisation.

Les débats internes concernant l'administration hospitalière et le rôle de la diététicienne envers un public en bonne santé révèlent des enjeux déterminants sur la rationalisation de l'alimentation. Si les diététiciennes trouvent facilement leur place et leur rôle dans les secteurs médicaux où l'autorité médicale permet d'exercer un contrôle pour entreprendre une réforme des conduites alimentaires, la question de leur intégration vers un public autre et bien portant est un sujet clivant. Le débat oppose d'une part Lucie Randoïn et la SSHA, qui œuvre à promouvoir le rôle de la diététicienne face aux individus dans la vie quotidienne, et d'autre part Jean Trémolières et la section nutrition de l'Institut national d'hygiène (INH), dont le travail de vulgarisation se concentre sur les standards alimentaires et diététiques d'un point de vue général, face à une population dans son ensemble.

Suite à l'intervention de Thomas Depecker, une discussion s'est déroulée autour des enjeux de démocratisation des méthodes d'enquête des diététiciennes sur les habitudes alimentaires des sujets d'étude, notamment à propos du public auquel est destinée l'entreprise de vulgarisation des normes diététiques.

La transmission des prescriptions alimentaires

« Les coachs sportifs privés : des intermédiaires de la prescription au service de la performance, entre remise en forme et optimisation de soi », intervention de Mariette Moulin

Suite à la présentation de Thomas Depecker, Mariette Moulin a ouvert un volet sur la transmission des normes alimentaires par la présentation d'une enquête exploratoire de son master. Son travail de recherche se focalise sur les prescriptions effectuées par les coachs sportifs et réfléchit à la question de la transmission et de la performance. En effet, le coach sportif a un rôle différent de l'entraîneur et du prof de sport, ou même du coach qui travaille avec des équipes sportives et sportifs de haut niveau. Dans le cadre de sessions de coaching privés auprès de particuliers ou de groupes d'entreprise, le coach a un rôle d'intermédiaire de prescriptions dans la pratique du sport, et regroupe dans son travail le rôle à la fois d'entraîneur et de conseiller pour développer la performance sportive. Les coachs spécifient les

domaines de spécialité dans lesquels ils peuvent donner conseil, et formulent des offres soit non genrées, soit genrées au féminin pour des femmes enceintes ou en post-maternité. L'enquête qu'effectue Mariette Moulin est ainsi une enquête ethnographique, ayant comme terrain la salle de musculation d'une université parisienne, auprès de six coachs de sport qui effectuent des permanences pour conseiller les étudiants, à propos du travail de transmission de normes, en fonction de la notion d'« incorporation » de ces normes.

La littérature scientifique mobilisée par Mariette Moulin dans ce travail de recherche se fonde essentiellement sur des ouvrages de sociologie française à propos de situations où le recours au coaching sportif, en école et en entreprise, a un sens au-delà de celui du développement personnel. En entreprise, le coach apporte une aide pour équilibrer la relation entre psychologie et management en contribuant à l'émancipation individuelle. A l'école, le coaching scolaire est un marché de réalisation de soi, où les coachs cherchent à soutenir les élèves dans leurs quêtes d'autonomie, d'épanouissement de soi et de bien-être. Mariette Moulin a également nourri sa réflexion d'études sur l'histoire sociale de l'éducation physique. D'abord, l'histoire sociale de la gymnastique permet de dégager comment l'institution a défini différents soins se rapportant au corps. Ensuite, les instituts régionaux d'éducation physique placent l'éducation physique et sportive au cœur d'une multiplicité d'acteurs. Dans les années 1930, le culturisme moderne du body building, construit sur des critères esthétiques de musculature, a engendré un essor de méthodes d'entraînement physique développées et optimisées dans la discipline de la musculation. Les écoles sont des lieux de recherche sur le corps dans l'idée d'un progrès, institutionnalisé à la fin du XIX^e siècle à des fins patriotiques. Le régime de Vichy a contribué au développement de l'éducation physique par la formation de la jeunesse sportive, si bien que certains dispositifs ont été conservés après la Seconde Guerre mondiale malgré la rupture idéologique.

Actuellement en France, la pratique sportive est encadrée par le plan national de santé et de bien-être depuis 2012, lorsque les activités physiques et sportives ont commencé à être considérées comme facteur de santé par le ministère de la santé. Depuis 2019, la Stratégie nationale sport-santé a pour objectif d'« améliorer l'état de santé de la population en favorisant l'activité physique et sportive de chacun, au quotidien, avec ou sans pathologie, à tous les moments de la vie ». Ses trois enjeux sont de lutter contre l'accroissement de la sédentarité, réduire l'inactivité physique et prévenir les pathologies chroniques qui y sont associées. Pourtant, la place du coach sportif dans ces plans de stratégie nationale reste ambiguë : les organismes de formation privée et d'État ne forment pas uniquement des coachs sportifs, mais aussi des éducateurs sportifs, des animateurs de loisirs, des techniciens de la remise en forme et des entraîneurs physiques.

La position du coach dans le monde sportif est ainsi sujet à de nombreuses pistes d'analyse qu'explore Mariette Moulin dans son enquête. Le corps du coach, en ce qu'il incarne les normes qu'il va transmettre dans sa pratique, constitue un premier enjeu. La personne coachée doit saisir corporellement les gestes, les comportements moteurs et mentaux qui lui sont transmis. Le corps en effort est par ailleurs mis en scène dans les annonces passées par les coachs et au cours des échanges, en mettant en valeur des parties spécifiques et ciblées du corps, et se trouve ainsi au cœur des problématiques de transmission d'entrepreneuriat de soi. Pourtant, si la norme est attendue avant même le début du coaching, Mariette Moulin relève que le rôle des coachs est moins d'instiguer que de renforcer et stimuler les normes qui doivent naître

des objectifs des personnes coachées, dont l'intérêt pour l'activité physique et les séances de coaching doit dépasser la simple envie de faire du sport.

La discussion qui a suivi l'intervention portait sur les conséquences de la crise sanitaire sur le coaching sportif : d'une part, sur la demande en coach sportif, et d'autre part, sur l'évolution des profils des coachs. Une hypothèse a été formulée sur la formation et l'évolution d'un paradigme, d'une majorité de coachs sportifs personnels dont la clientèle appartiendrait aux classes sociales favorisées privilégiant des séances de coaching privé, à une diversification sociale de la demande auprès de coachs collectifs. A également été discuté le sujet des sources de savoir (expériences personnelles, savoirs transmis de coach en coach) évoquées par les coachs comme des références techniques légitimes.

Lucie LIU est élève de l'Ecole Normale Supérieure en musicologie, et fait actuellement son master à l'EHESS, en Arts, Littératures et Langages (Parcours Musique sous la direction de Fériel Kaddour sur le corps dans le concerto pour piano au XX^e siècle.